

Le rôle de *ce* dans la résolution des problèmes d'accord verbal

Éric Tourrette

Résumé : Cet article étudie les phrases, bien attestées en français moderne comme en français classique, qui combinent un sujet singulier et un attribut pluriel, et mettent paradoxalement le verbe *être* à la P6, comme si l'accord de la copule se faisait avec le constituant situé à sa droite. Ces phrases sont souvent mal acceptées par les usagers. Pour éviter cet écueil, la grammaire normative suggère d'intercaler *ce* entre le premier constituant et le verbe : le fonctionnement propre du pronom lui permet de lever toute hésitation sur l'acceptabilité des exemples, que l'on retienne la P6 ou la P3.

Mots-clés : accord, syllepse, pronom démonstratif, attribut, français classique.